

# MINISTERE DE L'EDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

## CONSULAT GENERAL DE NOUVELLE-ZELANDE

### DOSSIER DE CANDIDATURE

### BOURSES NEO-ZELANDAISES « NZAID » - SESSION 2011 (New Zealand Agency for International Development)

NOM				DDENO	T.		
NOM: PRENOM:							
DATE DE NAISSANCE : / LIEU :							
COMMUN	ΕĽ	E RESIDEN	ICE:	•••••	ILE :	•••••	•••••
<b>SITUATION DE FAMILLE :</b> Célibataire $\square$ Marié(e) $\square$ Concubinage/Petit(e) ami(e) $\square$							
Séparé(e) □ Divorcé(e) □ Veuf(ve) □							
ANTECEDENTS MEDICAUX: OUI   Lesquels:							
NON □							
Avez-vous déjà voyagé ? OUI □ NON □							
Si oui, préciser le lieu et le contexte :							
••••••							
FILIATION:							
	NOM et PRENOM				Profession actuelle		
PERE							
MERE	MERE						
CITILATION DECEDEDES ET SŒLIDS.							
SITUATION DES FRERES ET SŒURS :							
		Moins de 15 ans			et 25 ans	Plus de 25 ans	
		Nombre	Situation*	Nombre	Situation*	Nombre	Situation*
FRERES							
FRERES							
	SOEURS						
SOEURS							
SOEURS							
SOEURS  Autres pers.							
	a						

<sup>\*</sup> Légende : 1) scolarisé(e) - 2) salarié(e) - 3) sans emploi

#### **BOURSES NEO-ZELANDAISES « NZAID »**

#### **Objectif**

Les bourses néo-zélandaises sont destinées à aider les jeunes de Polynésie française, de foyers défavorisés, à suivre une formation et à développer leurs connaissances professionnelles en Nouvelle-Zélande, en accord avec les besoins du Territoire. Cette bourse est destinée aux jeunes dont les ressources ne leur permettent pas de faire des études à l'étranger.

Le but de cette bourse est d'apporter une aide au développement de la Polynésie française, en complément à d'autres instances du Territoire. Le programme vise également à donner l'occasion aux jeunes de la Polynésie française de mieux connaître l'un de ses voisins du Pacifique et donc à contribuer à l'intégration du Territoire dans la région.

#### Conditions particulières

Les candidats doivent être de nationalité française et être soit nés en Polynésie française, soit y avoir suivi leurs études secondaires. Il sera demandé aux boursiers de signer un engagement de bonne conduite et de revenir sur le Territoire à l'issue de leur formation. De bonnes bases en anglais sont exigées. La priorité sera donnée aux demandes comportant un projet professionnel bien ciblé qui correspond aux besoins du développement de la Polynésie française.

#### La Bourse

La bourse couvre les frais d'études ainsi que les frais d'hébergement, le billet d'avion, les frais de visa, une allocation financière et une couverture médicale. La bourse comprend des cours intensifs d'anglais de trois à cinq mois suivis **d'une formation d'un an maximum**, dans un institut technique ou une université. Des programmes spécifiques d'enseignement professionnel ou de stage pratique de plus courte durée peuvent être également envisagés.

#### Sélection des candidats

Une première sélection des candidats est effectuée sur dossier par un jury co-présidé par le Ministère de l'Education et le Consulat Général de Nouvelle-Zélande.

Les candidats ainsi présélectionnés participeront au mois de juin à une évaluation de leur niveau d'anglais et à un entretien devant une commission représentant les autorités du pays et le Consulat Général de Nouvelle-Zélande.

Les dossiers retenus seront ensuite envoyés au service compétent du Ministère des Affaires Etrangères à Wellington qui prendra la décision finale.

#### **DATES IMPORTANTES A RETENIR**

Ouverture de la campagne et des inscriptions : 2 Novembre 2010

Date limite d'inscription : 10 mai 2011

Remise des dossiers au Consulat-Général : Mai 2011

Evaluation du niveau d'anglais : Juin 2011

Entretiens des candidats présélectionnés :

(en présence du Vice-Consul) mai/début juin 2011

Résultats communiqués aux lauréats : début septembre 2011

Date de départ en Nouvelle Zélande : début octobre 2011

#### PIECES A FOURNIR

Les candidats intéressés doivent remplir le dossier de candidature et fournir les pièces justificatives suivantes:

- une lettre de motivation, de préférence en anglais, mentionnant le niveau de formation déjà obtenu, la formation ou l'emploi actuel, la formation souhaitée en Nouvelle-Zélande qui doit être liée à l'activité envisagée ainsi qu'à un projet professionnel bien ciblé au retour en Polynésie française
- un curriculum vitae (en anglais)
- quatre photos d'identité
- une copie des diplômes mentionnant les matières étudiées et les relevés de notes
- attestations de travail, de stage
- <u>au moins trois lettres de soutien</u> en rapport avec le projet professionnel (de préférence en anglais)
- un extrait d'acte de naissance
- un extrait de casier judiciaire (datant de moins de 6 mois)
- un certificat médical (mentionnant si tel est le cas les antécédents médicaux ou traitements en cours).
- une fiche de revenus (du candidat ou de ses parents)

Tout dossier incomplet ne pourra recevoir une suite favorable.

Pour tout renseignement, contacter le Ministère de l'Education, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (rue Tuterai tane, route de l'hippodrome à Pirae) au <u>54.49.00</u> ou par mail à l'adresse suivante : <u>secretariat@education.min.gov.pf.</u>